

Diabète et tennis : double faute pour Roland Garros, double peine pour Zverev

Brillamment qualifié pour la demi-finale des internationaux de France à Roland Garros, rien ne semble arrêter l'ascension d'Alexander Zverev. Pourtant, les organisateurs ne lui ont pas rendu la partie facile.

Atteint de diabète de type 1 depuis ses 3 ans, le tennisman doit régulièrement contrôler son taux de sucre dans le sang. Alors que dans les principaux tournois du circuit ATP il est autorisé à le faire sur le cours, les organisateurs du tournoi parisien l'ont obligé à faire ses injections dans les toilettes, les décomptant même, dans certains cas, du nombre de « toilet breaks » autorisé dans un match.

Outre le fait que cette interruption, plus longue que nécessaire et clairement stigmatisante, aurait pu le faire sortir de son match et créer ainsi des conditions défavorables à son encounter, ce « traitement de défaveur » a clairement montré l'ampleur des préjugés qu'il faut encore combattre de nos jours autour du diabète de type 1, alors qu'Alexander Zverev avait ouvertement parlé de sa maladie et même créé sa propre fondation.

La Fédération Française des Diabétiques dénonce une telle méconnaissance du diabète de type 1 qui entraîne des comportements stigmatisants. Elle agit chaque jour pour favoriser une meilleure compréhension de toutes les formes de diabètes et changer le regard de la société sur les personnes qui en sont atteintes.

Non, quelqu'un qui s'injecte de l'insuline n'est pas un drogué et encore moins un dopé, il ne manifeste aucune addiction ni dopage, il s'injecte simplement une hormone qui lui permet de vivre, et il devrait pouvoir le faire sans que cela puisse inquiéter ni choquer quiconque. Oui, quand on est atteint d'un diabète de type 1, on a le droit d'avoir des rêves, de viser la lune et de remporter le grand chelem (on le lui souhaite) !

La route est encore longue mais l'exemple d'Alexander Zverev doit tous nous inspirer. Par son incroyable talent, sa ténacité, sa combativité, il a su vaincre dans l'adversité, malgré les préjugés et les injonctions blessantes. Alors qu'il existe encore en France des métiers (pompiers, policiers, militaires, ...) qui, dans les faits, restent statutairement interdits aux personnes atteintes de diabète de type 1 (indépendamment de leur condition physique ou du niveau de maîtrise de leur diabète), sa réussite nous montre le chemin.

Bravo et merci Alexander !

PS : Nous nous tenons bien entendu à la disposition des organisateurs pour une session d'information?

Zoom sur le diabète de type 1 :

Aujourd'hui en France, plus de 4 millions de personnes sont atteintes d'une forme de diabète dont 300 000 de diabète de type 1, pourtant cette maladie reste encore trop méconnue. C'est une maladie auto-immune, dont on ne connaît pas encore la cause précise, qui se déclenche généralement pendant l'enfance ou l'adolescence et qui s'attaque à certaines cellules du pancréas, empêchant une bonne sécrétion d'une hormone vitale l'insuline. Elle nécessite un contrôle fréquent de la glycémie et des injections d'insuline à plusieurs moments dans la journée ou le port permanent d'une pompe à insuline.